



Rapport annuel 2016
Bilan et perspectives

ÉCOMALARTIC
PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Exercice se terminant au 31 décembre 2016

www.ecomalartic.com

Table des matières

Mot du président.....	2
Administrateurs.....	3
Notre approche	4
Moyens de communication.....	4
Principales étapes ayant mené à la création d'ÉCOMALARTIC	5
Plan stratégique de développement durable ÉCOMALARTIC	6
Nos actions	8
Rôles et responsabilités des comités	9
Conseil d'administration et comités de travail (réalisations)	9
Prospectives	17
Rapport financier annuel.....	Erreur ! Signet non défini.



Mot du président

Le 22 février 2016, le Conseil municipal adoptait le plan de développement durable ÉCOMALARTIC, faisant suite à un long processus de consultation citoyenne amorcé à l'automne 2014. L'implication citoyenne étant la fondation sur laquelle la démarche a été entreprise, le Conseil municipal confia alors la responsabilité de mener à bon port ce long processus à un organisme à but non lucratif (OBNL) légalement constitué : ÉCOMALARTIC.

Le Conseil d'administration ÉCOMALARTIC est formé d'un représentant de chacun des six comités, de trois représentants du Conseil municipal, dont le Maire, du directeur général de la Ville, du coordonnateur du plan de développement durable ÉCOMALARTIC, de même qu'un représentant du premier partenaire financier, soit la mine Canadian Malartic qui a accepté de supporter la démarche en instituant le fonds ÉCOMALARTIC à raison de 300 000 \$ par année, jusqu'en 2020 inclusivement.

Les neuf premiers mois, dont le présent rapport fait état, se sont déroulés sous le signe de la mise en place de l'OBNL ÉCOMALARTIC. C'est ainsi que nous avons procédé à l'embauche d'une responsable de la coordination à temps plein, ainsi qu'à la formation des six comités prévus dans la structure initiale.

Le lecteur trouvera dans le présent rapport annuel 2016, le rapport financier des neuf premiers mois de fonctionnement, les activités réalisées de même que les priorités qui feront l'objet des réalisations à venir en 2017.

Avant que vous entrepreniez la lecture de ce rapport, je me permets de remercier très sincèrement les nombreux citoyens et citoyennes qui se sont impliqués tout au long du processus et qui, aujourd'hui, participent généreusement à la mise en place des comités assurant la viabilité et l'atteinte des objectifs contenus dans le plan de développement durable ÉCOMALARTIC.

Bonne lecture,

Jude Boucher, Président

Administrateurs



Vicky Neveu photographie

De gauche à droite : M. Tommy Grignon, Pierre Dorion, Yannick Richard, Nathalie Touzin, Christian Roy, Amélie Foucault, Jude Boucher, Martin Ferron et Daniel Magnan (Absents sur la photo : M. Marc Robitaille, vice-président, M. Gérald Laprise, directeur général).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jude Boucher, président
*Marc Robitaille, vice-président
Martin Ferron, maire, ville de Malartic
Gérald Laprise, directeur général, ville de Malartic
*Christian Roy, représentant mine Canadian Malartic
*Amélie Foucault, administratrice
*Tommy Grignon, administrateur
Daniel Magnan, administrateur
Nathalie Touzin, administratrice
*Pierre Dorion, administrateur
*Yannick, Richard, administrateur

* le nom des représentants précédés d'un astérisque ont adhéré au Conseil d'administration en 2017

Notre approche

Fournir un plan de développement durable qui contribuera à assurer la qualité de vie des citoyens et citoyennes de Malartic à la fin de l'exploitation de la Minière Canadian Malartic

Il est primordial de répondre de façon durable aux besoins de la population. Il est aussi important d'utiliser judicieusement les ressources et d'assurer la qualité de l'environnement pour les générations à venir.

Nous avons une vision du développement durable qui dépasse de loin la seule question du développement. Nous cherchons à faire participer une grande partie de la population afin qu'une majorité significative de citoyennes et citoyens contribuent à la vitalité et à la pérennité de Malartic.

Moyens de communication

Afin d'informer le plus grand nombre, ÉCOMALARTIC utilise divers moyens de communication :

- Site Web dédié au plan de développement durable

ÉCOMALARTIC

- Plan d'action de développement durable 2016-2020
- Capsules vidéo et photos
- Médias sociaux (Facebook et Twitter)
- Communiqués divers, dont de courts textes, dans le « Au gré des saisons » bulletin

municipal édité par la Ville de Malartic



www.ecomalartic.com

Principales étapes ayant mené à la création d'ÉcoMalartic

2014

Création et consultations

- L'activité - Lac-à-l'épaule du Conseil municipal;
- Focus groupe des cadres de la Ville;
- Création du comité *Horizon 2030*;
- *Focus groupe* rassemblant les principaux acteurs du développement socio-économique et communautaire de Malartic;
- Le Forum citoyen.

2015

Plan stratégique de développement durable

- L'engagement unique des citoyennes et citoyens de Malartic dans le développement de leur collectivité;
- L'implication des membres du comité *Horizon 2030*;
- Première ébauche de «La planification stratégique de développement durable»;
- Première ébauche du plan d'action 2016-2020.

2016

Mise en oeuvre du plan

- La création d'*ÉcoMalartic*, organisme à but non lucratif (OBNL) ayant pour mandat la mise en oeuvre de la planification stratégique sous le vocable; Plan de développement durable ÉcoMalartic;
- Contribution financière de 1,5 million sur 5 ans de la mine Canadian Malartic à L'OBNL ÉCOMALARTIC;
- L'engagement d'un responsable à la coordination du plan de développement durable ÉcoMalartic;
- Formation des premiers comités de travail;
- Transfert des activités du comité *Horizon 2030* à ÉcoMalartic.

Plan stratégique de développement durable ÉCOMALARTIC

Le présent rapport du Plan stratégique de développement durable couvre principalement les enjeux et les impacts qui sont liés aux activités réalisées de février à décembre 2016.

La vision

L'énoncé de vision pour l'avenir de Malartic illustre les aspirations et souhaits des Malarticois pour l'avenir de leur ville dans une perspective à très long terme :

« Malartic, ville résiliente, née de l'or et de la forêt, mobilise les forces vives de sa communauté dans le but de façonner et mettre en valeur son **environnement**. **Le désir partagé de rendre attrayante et inspirante** cette empreinte dans l'écorce terrestre anime ce chantier de développement durable. En collaboration avec ses partenaires et animée par la solidarité, la communauté est déterminée à fonder son développement économique et social sur une richesse, aujourd'hui éphémère, qui demain deviendra ressource inépuisable. ».

Lors du forum citoyen de novembre 2015, les citoyens présents se sont entendus pour prioriser les sept enjeux stratégiques suivants :

1. Diversifier l'économie de Malartic afin de se prémunir contre une éventuelle dévitalisation économique à la fermeture de la mine Canadian Malartic;
2. Améliorer l'image de la ville pour en faire une ville modèle et attirante;
3. Accroître la population pour atteindre une masse critique suffisante afin de garantir une offre commerciale adaptée et des services à la population;
4. Résoudre l'enclavement de Malartic pour offrir une diversité de milieux de vie pour de nouveaux résidents;
5. Assurer un aménagement urbain durable pour faire de Malartic un milieu de vie modèle, attrayant et écologique;
6. Offrir de meilleurs services à la population pour améliorer la qualité de vie, notamment en ce qui a trait aux services de santé ;
7. Revitaliser le site de la mine Canadian Malartic pour en faire un atout du développement de la ville.



Nos actions

Une planification rigoureuse a permis de définir nos orientations en matière de développement durable pour la période donnée. Ces orientations sont ensuite tracées par des comités de mise en œuvre dont le mandat consiste à assurer la réalisation des différentes actions contenues dans le Plan stratégique de développement durable ÉCOMALARTIC.

Comités du plan d'action ÉCOMALARTIC



MEMBRES						
Développement urbain	Santé	Ville - Mine *	Valorisation environnementale	Diversification économique	Vie culturelle et communautaire*	
Nathalie Touzin	Martin Ferron	Yannick Richard	Nathalie Touzin	Yannick Richard	Catherine Larivière	Vicky Neveu
Marc Bergeron	Françine Boudreault	Sandra Pouliot	Daniel Magnan	Nancy Desaulniers	Cindy-Kim Turpin	Normand Demers
Roger Boisvert	François Audet	Sylvianne Legault	François Marquis	Gérald MacDonald	Véronique Gagné	Émilie Boucher
Marc Robitaille	Lise Langlois	Mariette Brassard	Dana Garant	Michelyne Dorion Leclerc	Frédéric Bédard	Tommy Auger-Cadieux
Mario St-Pierre	Catherine Larivière	Denis Provencher	Gérald Laprise	Pierre Dorion	Denis Provencher	Samuel Tessier
Aline Lamarche	Amélie Foucault	Michelyne Dorion Leclerc	Pierre Dorion	Jean-Sébastien Canuel	Bryan Robitaille	Audrey Dufour
Gilles Leclerc	Carolane Bernier	Jean-Sébastien Canuel	Bernard Charbonneau	Jessica Petit	Émilie Bédard	Sylvie Daigle
Jean Turgeon	Jean-François Drouin	Amélie Foucault		Marie-Claire Piché	Marie-Lise Lecompte	
Céline Marcotte	Mireille Carrier			Renaud Martel	Danielle Boutin Turgeon	

*En 2017, le comité Ville-Mine étant une entité indépendante de l'OBNL ÉCOMALARTIC, a été remplacée par le comité revalorisation du site de la Mine. Le comité Vie culturelle et communautaire est devenu le comité Loisirs, Vie culturelle et communautaire.

Rôles et responsabilités des comités

- Accompagner le coordonnateur dans la réalisation du Plan de développement durable ÉcoMalartic.
- Assurer la mise en œuvre et la promotion du Plan stratégique.
- Étudier, échanger, recommander au Conseil d'administration les projets ou actions pertinentes dans le but d'assurer le sain développement de l'organisme ÉcoMalartic.



Conseil d'administration et comités de travail (réalisations)

Conseil d'administration ÉCOMALARTIC

Mandat : Orientations, engagements, planification, mise en œuvre, évaluation, justification et accompagnement

Principales activités

Adoption des règlements généraux de l'organisme.

Réalisation des règlements généraux de l'organisme.

Mise en place des six comités consultatifs.

Rédaction d'un code de conduite et d'éthique pour les administrateurs et ses membres.

Mise à jour des plans d'action des divers comités contenus dans le Plan stratégique.

Démarche d'appel d'offres pour l'élaboration d'un plan de communication.

Collaboration avec la Chambre de commerces et d'industries ainsi que la Société de développement de Malartic pour la réalisation d'un cahier économique sous la forme d'un publi-reportage, afin de faire connaître les activités réalisées par les différents acteurs du milieu.

Action à prioriser pour 2017 :

- Engager un coordonnateur qui assurera la destinée de l'OBNL ÉCOMALARTIC en étroite collaboration avec le conseil d'administration et les membres des six comités œuvrant à la réalisation du Plan de développement durable ÉCOMALARTIC.
- Mise en œuvre des encadrements relatifs au fonctionnement des comités et à la répartition des sommes attribuées au financement des divers projets.

Comité Santé

Mandat : Proposer des solutions afin d'offrir de meilleurs services à la population en ce qui a trait aux soins de santé

Principales activités

Intervention politique pour la mise en place de services de proximité en santé. Les démarches auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue(CISSAT) se poursuivent.

Dans le cadre du Plan de développement durable ÉCOMALARTIC, des représentants de la Ville et du comité santé ont rencontré à plusieurs reprises la direction générale du CISSAT, afin d'élaborer une stratégie de développement de services de santé de proximité.

Action à prioriser pour 2017 :

- Implantation d'une clinique de santé comprenant les services de proximité tels que: un centre de prélèvements, la présence d'une infirmière praticienne et de médecins;
 - Élaboration d'un plan d'action sur le développement des saines habitudes de vie en collaboration avec les autres comités, dont le comité Loisirs, Vie culturelle et communautaire;
 - Mise en place d'un programme d'aide et d'entraide basé sur l'implication citoyenne. Ce projet se fera en étroite collaboration avec le représentant du CISSAT qui assurera la coordination du projet et la formation des aidants naturels;
 - Collaborer avec les autres comités au développement du programme « Bon voisinage » disponible via le Réseau québécois « Villes et villages en santé ».
-

**Revalorisation du
site de la mine
Canadian Malartic**

Mandat : Proposer des solutions afin de faire du site de la Mine un atout de développement lorsque celle-ci cessera ses activités en lien avec l'exploitation.

Principales activités

Aucune activité pour ce comité en 2016. Il reste encore beaucoup d'étapes à franchir concernant les possibilités de développement de ce secteur sur le territoire de la ville de Malartic.

Action à prioriser pour 2017 :

- Mise en place du comité et début des travaux dans le but d'identifier les activités potentielles de développement récréotouristique, ceci en étroite collaboration avec les représentants de la mine Canadian Malartic.
 - Déposer des projets de recherche visant à analyser la faisabilité desdits projets.
-

Diversification économique

Mandat : Proposer des solutions pour diversifier l'économie de Malartic, afin de se prémunir contre une éventuelle dévitalisation économique suite à l'éventuelle fermeture de la mine Canadian Malartic

Principales activités

Plusieurs activités de développement économique se déroulant sur le territoire de la ville de Malartic par la Société de développement économique de Malartic (SDEM) sont directement ou indirectement liées au Plan de développement durable ÉCOMALARTIC.

Action à prioriser pour 2017 :

- Précision des rôles et responsabilités respectives entre la SDEM et le comité de diversification économique ÉCOMALARTIC;
- Mise en place des conditions gagnantes qui faciliteront la création d'un incubateur d'entreprises en développement durable sur le territoire de la ville de Malartic.
- Assurer aux éventuels entrepreneurs des conditions de logement à faible coût et des sources de financement avantageuses.
- Développer un partenariat avec les organismes de la municipalité et de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) qui pourraient partager leur expertise dans le processus de développement d'un tel incubateur d'entreprises.
- Poursuivre les démarches amorcées pour identifier l'utilisation potentielle des résidus miniers, afin d'actualiser le concept de réutilisation de cette ressource.

**Valorisation
environnementale**

Mandat : Proposer des solutions afin de faire de Malartic une ville écoresponsable

Principales activités

Procéder à l'arrimage du plan d'action du comité environnement de la Ville de Malartic avec celui du comité valorisation environnementale d'ÉCOMALARTIC.

Action à prioriser pour 2017 :

- Semaine environnementale à l'école secondaire Le Tremplin et la remise de bouteilles réutilisables.
 - La campagne "*Wo*" *les moteurs* pour sensibiliser les gens à la marche au ralenti.
 - La mise à jour du plan d'action sur la réduction des gaz à effet de serre.
 - La distribution d'arbres matures aux résidents de Malartic en collaboration avec la mine Canadian Malartic.
 - Amorcer la réflexion quant à l'utilisation des sommes prévues en compensation pour la détérioration des milieux humides.
-

Développement urbain

Mandat : Proposer des solutions, afin d'assurer un aménagement urbain durable pour faire de Malartic un milieu de vie modèle, attrayant et écologique

Principales activités

La mise à jour du plan d'urbanisme de la Ville de Malartic, afin de permettre le développement global du plan ÉCOMALARTIC sur son territoire.

Travailler de concert avec la Société de développement économique de Malartic sur le projet de la Royale.

Action à prioriser pour 2017 :

- Procéder aux consultations relatives au nouveau plan d'urbanisme et à la mise à jour de la réglementation qui en découle.
 - Poursuivre les démarches amorcées dans le développement du projet de la Royale.
 - Collaborer avec les autres comités au développement du programme «bon voisinage» disponible via le Réseau québécois de Villes et Villages en santé.
-

Loisirs, culture et Vie communautaire

Mandat : Proposer des solutions afin de soutenir, d'améliorer et de diversifier l'offre de service et rendre le milieu de vie attrayant et attractif

Principales activités

Une rencontre a eu lieu entre ÉCOMALARTIC et le Service des loisirs et de la culture de Malartic, afin d'échanger sur les mandats respectifs de chacun pour mieux répondre à la demande en loisirs, sport, culture et vie communautaire.

Action à prioriser pour 2017 :

- Participation au développement d'un programme de développement des saines habitudes de vie et de qualité de vie en collaboration avec le comité santé et le comité développement urbain ÉCOMALARTIC.
 - Participation à un focus groupe qui vise à déterminer les cibles à inclure dans le plan d'action : «Pour la qualité de vie des citoyens et citoyennes».
 - Adhésion au programme de «bon voisinage» disponible via le Réseau québécois de Villes et Villages en santé.
-

Prospectives

Jeter les bases de cette nouvelle structure qu'est ÉcoMalartic ne fut pas chose facile en 2016. En effet, la volonté du Conseil municipal de se doter d'une structure pour réfléchir et projeter la Ville dans une vision de développement à long terme tout en misant sur la participation citoyenne pour l'actualiser a connu quelques embûches. Force est d'admettre que ces difficultés rencontrées jumelées à la persévérance pour les surmonter nous laisse présager l'avenir avec optimisme. À cet égard, plusieurs projets actuellement en développement nous laissent entrevoir que cette démarche démocratique instaurée par les élus en 2015 portera ses fruits à moyen et long terme. On n'a qu'à penser à quelques-uns de ces projets en développement tels :

- Les soins de santé de proximité qui feront un retour dans notre secteur dans un proche avenir et ce, grâce à la contribution de plusieurs acteurs dont les membres du comité Santé.
- La mise en place prochaine d'un incubateur d'entreprises en développement durable en collaboration avec différents partenaires, tels la CSOB, la SADC, la MRCVO, la SDEM de même que le FECM permettra de diversifier notre économie, cible privilégiée du comité Diversification économique.
- Le développement d'un plan d'action sur la qualité de vie citoyenne en collaboration avec les comités Santé, Loisirs, vie culturelle et communautaire de même que celui du Développement urbain permettra de travailler au mieux-être des citoyennes et citoyens de notre Ville. À cet égard, la participation éventuelle de plusieurs collaborateurs au sein de l'équipe de citoyens-secours illustrent bien la volonté de développer la solidarité et le mieux être de tous et chacune.
- À plus long terme, l'amorce dès maintenant d'une réflexion sur la revalorisation du site de la mine une fois l'exploitation de celle-ci terminée permettra de définir les orientations pouvant être envisageables dans le futur. A cet effet, le comité responsable de cet aspect devra être au travail dès 2017.
- L'actualisation du nouveau plan d'urbanisme chapeauté par le comité Développement urbain jumelée aux actions projetées par les acteurs du développement environnemental devrait voir poindre des pistes intéressantes de développement durable.
- En parallèle à ces actions, il deviendra impératif de se doter d'un plan de communication efficace afin de projeter une image réaliste et positive de la réalité malarticoise.

Par ailleurs, pour quelques réussites, nous pouvons rencontrer certains échecs, d'où l'importance de travailler en se faisant confiance, en ayant une belle écoute de l'autre et en tirant profit de l'énergie citoyenne disponible, conditions gagnantes qui permettront de concrétiser le vent de changement positif qui souffle de plus en plus sur notre Ville.